



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 02221

Numéro SIREN : 537 872 343

Nom ou dénomination : A.B.I. TRAVAUX

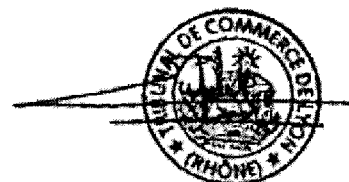
Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2016 sous le numéro de dépôt A2016/022301



4763325

Dénomination : A.B.I. TRAVAUX
Adresse : 33 rue Ernest Renan 69120 Vaulx-en-velin -FRANCE-
n° de gestion : 2012B02221
n° d'identification : 537 872 343
n° de dépôt : A2016/022301
Date du dépôt : 11/08/2016

Pièce : Décision(s) de l'actionnaire unique du 07/07/2016



4763325

A.B.I. TRAVAUX
SAS au capital de 55.000 Euros
33, Rue Ernest Renan, 69120 VAULX EN VELIN
537 872 343 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 7 JUILLET 2016

L'an deux mille seize,

Le sept juillet, à quatorze heures,

Madame Slovenka GAJIC-STANOJEVIC, demeurant à MONTLUEL (01120), 46, Rue des Ecorchats, agissant en qualité d'associée unique et présidente de la société « A.B.I. TRAVAUX »,

1 - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, Madame Slovenka GAJIC-STANOJEVIC, associée unique, a présenté sa démission de ses fonctions de Présidente de la société « A.B.I. TRAVAUX » et propose la nomination en remplacement de Mr Stéphane STANOJEVIC.

II - A pris les décisions suivantes :

- Démission de la Présidente
- Nomination du Président remplaçant,
- Pouvoirs du Président,
- Rémunération du Président,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DECISION

L'associée unique prend acte de la démission de la Présidente de ses fonctions à compter de ce jour.

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide de nommer en remplacement, à compter de ce jour, aux fonctions de Président de la société « A.B.I. TRAVAUX » et pour une durée indéterminée :

Monsieur Stéphane STANOJEVIC
demeurant à MONTLUEL (01120), 46, Rue des Ecorchats
né le 15/03/1959 à PLANA (Serbie)
de nationalité Française

Il déclare accepter les fonctions de Président qui viennent de lui être confiées.
Il affirme n'exercer aucune autre fonction, et ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

TROISIÈME DECISION

L'associée unique décide que le Président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues à l'article 13 des statuts.

QUATRIÈME DECISION

L'associée unique prend acte que le Président, Monsieur Stéphane STANOJEVIC, bénéficie antérieurement à sa nomination de Président d'un contrat de travail au sein de la société qui continuera à produire ses effets.

La rémunération de ses fonctions de Président et des responsabilités en découlant sera fixée ultérieurement par décisions de l'associée unique.
Il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

CINQUIÈME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique et par le nouveau Président et sera consigné sur le registre des décisions.

Stéphane STANOJEVIC

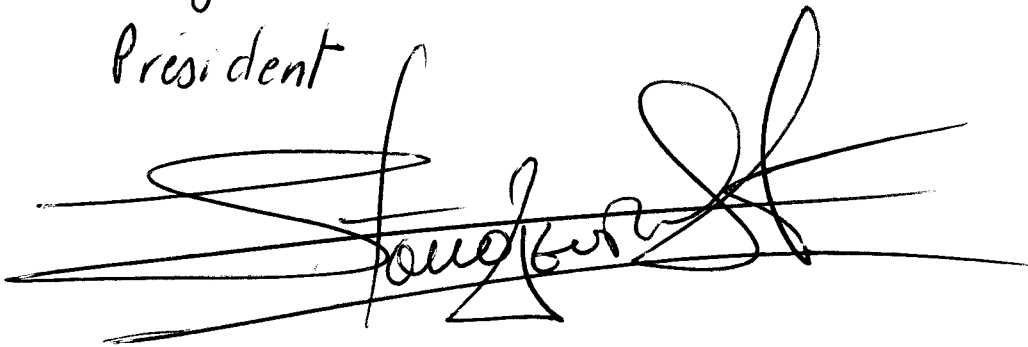
Président, non associé

*(Signature du Président précédée de la mention
« bon pour acceptation des fonctions de Président »*

*bon pour acceptation
des fonctions du
Président*

Slovenka STANOJEVIC

Associée unique

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping horizontal strokes and a vertical line intersecting them.A large, complex handwritten signature in black ink, featuring multiple loops and horizontal strokes, with the word 'Stéphane' partially legible in the center.